ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2015-04-09 17:54:22

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1095 - page 1779

58 - Nièvre

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Nièvre.
LES SERINGUES DU DESERT.
Objet : fournir du matériel scolaire ; sportif et médical à des enfants démunis du Sud Marocain en participant à une ou plusieurs éditions du rallye-raid humanitaire 4L TROPHY à bord d'une renault 4L ; aux fins de réalisation dudit objet ; l'association utilisera les moyens d'action suivants : collecte de fournitures scolaires ; articles de sport et matériels médical ; établissement de partenariats (parrainages et mécénats) avec des entreprises ; organisation de manifestations de soutien et de bienfaisance (dans la limite de six manifestations par an) telles que concerts ; ventes d'objets marqués.
Siège social : 2, rue Gaspard Chaumette, 58000 Nevers.
Date de la déclaration : 31 mars 2015.